



Expert en prévention et en maîtrise des risques

ATTESTATION DE CONFORMITE CNPP APPROVAL N° 2009-0003

MALVEILLANCE
Vidéosurveillance

DEMANDE PAR

STIM

ZA « Les Cousteliers »
6, avenue de l'Abrivado
34160 CASTRES

DESCRIPTION DU PRODUIT

Enregistreur Vidéo Numérique

DESIGNATION DU MODELE

ST 402-9c
- 4, 9 ou 16 entrées
- Logiciel PCVeil 1500

DOMAINE COUVERT

Enregistreurs Vidéo-Numériques (EVN)

SPECIFICATIONS D'ESSAIS REF. CNPP

AVI 07- 01, Procédure CNPP d'évaluation
des Enregistreurs Vidéo Numériques :

« Transcription des exigences mentionnées dans l'arrêté ministériel du 03/08/2007 portant
définition des exigences techniques des systèmes de vidéosurveillance »

RAPPORT D'ESSAIS

VI 09 0003 du 29 Juin 2009

Droit d'usage du logo CNPP Approval pour le produit identifié ci-dessus valable jusqu'en Juillet 2014

Attestation établie à St Marcel le 7 Juillet 2009 par le CNPP- Direction technique
Cachet et signature du Directeur Technique:

La présente attestation "CNPP Approval" a été réalisée sur la base d'un essai unique et non pas sur la base d'un suivi de fabrication ou dans le cadre d'une certification ou d'une reconnaissance assurance. Elle ne garantit pas que les matériaux commercialisés sont conformes aux produits soumis aux essais. Elle ne saurait en aucun cas être considérée comme attestant que le produit est conforme à un référentiel de certification tel que défini par l'article L 115-27 du Code de la Consommation. De même, cette attestation CNPP Approval n'engage en aucun cas CNPP Entreprise quant à la conformité réglementaire du produit et de l'installation dans laquelle le produit, objet de cette attestation CNPP Approval, sera utilisé. La reproduction partielle de ce document est interdite. Cette attestation permet à l'industriel, détenteur du produit, d'utiliser le logo CNPP Approval suivi de la mention "attestation, délivrée selon un essai unique, disponible sur www.cnpp.com", sur la documentation commerciale spécifique au produit concerné et/ou sur l'emballage du produit concerné, à l'exclusion de tout marquage sur le produit concerné et de tout autre produit selon les conditions générales de vente DTG.04.002



A P P R O V A L

Attestation , délivrée selon un essai
unique, disponible sur www.cnpp.com

N° 2009-0003